



Poêle à bois ARTY V2

Puissance nominale : 6,8 kW

Rendement : 80,7 %

CO à 13% d'O₂ : 951 mg/Nm³

Température des fumées : 275°C

NOx : 88 mg/Nm³

COV : 50 mg/Nm³

Poussières : 33 mg/Nm³

Rendement saisonnier (ETAS) : 71,7 %

Indice efficacité énergétique : 108

Sortie fumée : Ø 150 (arrière ou dessus)

Raccordable air extérieur : Ø 125 (dessous ou arrière)

Longueur des bûches : 45 cm

Classe énergétique : A+

Conforme à la norme EN 13240



RE 2020



RACCORDABLE
AIR EXTÉRIEUR



VITRE
CLAIRE



LES DÉTAILS

PEU ENCOMBRANT



VITRE SÉRIGRAPHIÉE



LES FINITIONS



Acier noir



Pierre ollaire



Céramique noir



Céramique blanc

Poêle à bois ARTY V2

PRÉSENTATION

Le poêle à bois ARTY est un appareil étanche, performant et esthétique. Il est également compact avec une chambre de combustion profonde.

LES POINTS FORTS

- Vision panoramique du feu (puissance 6,8 kW)
- Appareil compact avec une profondeur de 42 cm
- Chambre de combustion de 51 cm de large
- Gestion précise et simultanée d'arrivée d'air
- Socle bûcher

AVANTAGES DE LA CHAMOTTE

- Grande capacité d'accumulation et restitution progressive de la chaleur pendant une longue durée.
- Restitution plus homogène à 360° autour de l'appareil
- Excellente résistance des intérieurs en chamotte aux chocs thermiques et mécaniques
- Fabrication à partir de produits naturels (argile cuite à haute température - 1 300° - 1 400° C)
- Matériau facilement recyclable

AVANTAGES DE LA CÉRAMIQUE

- Entretien facile
- Substance minérale, qui accumule la chaleur du feu et qui la restitue lentement
- Fabrication à partir de produits naturels (terre cuite)

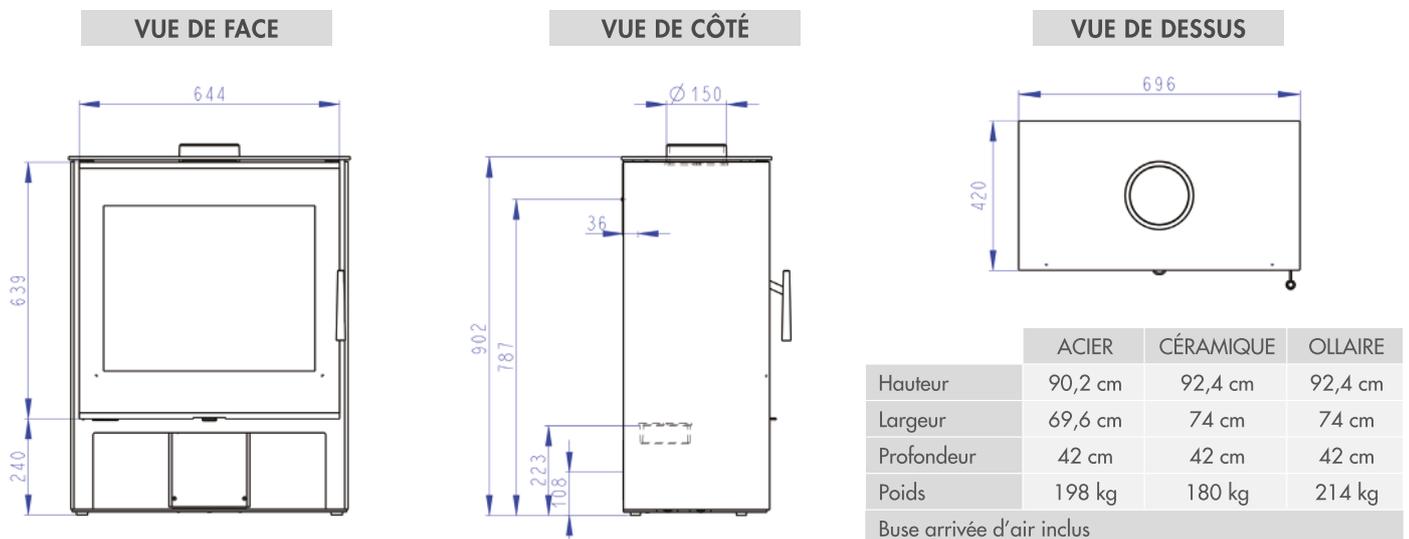
LES ASPECTS TECHNIQUES

- Raccord direct air extérieur inclus : en-dessous ou à l'arrière du poêle
- 1 tirette unique pour les réglages d'arrivée air primaire et secondaire
- Appareil à double combustion donc moins de cendre
- Tiroir cendrier indépendant pour faciliter l'entretien
- Gaine d'arrivée d'air frais dissimulée grâce au cache dans le jambage.

RE 2020

La conception de l'appareil lui assure une forte étanchéité permanente. Développé en conformité avec les exigences fixées par la Réglementation Thermique 2020. Fonctionnement autonome qui n'influe pas sur l'air de la pièce.

SCHÉMAS



GARANTIE 5 ans sur toutes pièces fonte et acier, y compris pièces d'usures en fonte, habituellement exclues, à savoir fond de foyer, déflecteur et sole foyère - (se référer à la notice de l'appareil pour plus d'information).